



FICHE TECHNIQUE 3300-333

EVAPRE^{MD}-RTU Retardateur d'évaporation prêt à l'emploi

DESCRIPTION

EVAPRE-RTU est un retardateur d'évaporation de première qualité prêt à l'emploi à base d'eau. Il est conçu spécialement pour former un film monomoléculaire ralentissant la perte d'humidité des surfaces de béton avant le mûrissement. EVAPRE-RTU contribue significativement à la production surfaces de béton horizontales de qualité. Il retarde l'évaporation rapide de l'eau, normalise l'état des surfaces de béton et permet aux travailleurs de respecter plus facilement leur calendrier de finition du béton. EVAPRE-RTU est conforme aux exigences sur les COV.

EVAPRE-RTU réduit sensiblement le retrait plastique, la fissuration, la formation de croûtes due au vent, l'adhésivité et la spongiosité qui rendent souvent les textures de surface inégales et de piètre qualité. Ces problèmes apparaissent lorsque l'hydratation est plus rapide que la remontée de l'eau de ressuage vers la surface. EVAPRE-RTU combat et minimise efficacement les effets du séchage rapide causé par une faible humidité, un point de rosée bas, des forts vents, un soleil direct, un temps chaud, un béton chauffé ou la mise en place du béton dans un endroit chauffé ou à l'intérieur par temps froid. Le film-écran protecteur disparaît dès que le béton n'est plus plastique.

UTILISATIONS

EVAPRE-RTU est idéal comme retardateur d'évaporation des surfaces de béton lorsque la vitesse d'évaporation est supérieure à la vitesse de ressuage. EVAPRE-RTU peut être utilisé avec le béton dense de fumée de silice, le béton contenant des cendres volantes et tous les produits cimentaires. Lorsque des durcisseurs sont utilisés, EVAPRE-RTU peut être employé après l'araselement du béton ou le premier talochage, si nécessaire.

REMARQUE :

EVAPRE-RTU a été spécialement développé pour combattre l'effet destructeur de l'évaporation trop rapide de l'humidité du béton. La perte rapide de l'humidité du béton est traitée dans la publication "Recommended Practice for Hot Weather Concreting" du comité ACI 305R-91. À la page cinq de ce rapport, un tableau décrit les effets de la température de l'air et du béton, de l'humidité relative et de la vitesse du vent sur la vitesse d'évaporation de l'humidité de surface du béton. Il fournit une méthode graphique d'estimation de la perte d'humidité en surface en fonction des diverses conditions climatiques

CARACTÉRISTIQUES ET AVANTAGES

- Réduit sensiblement le retrait plastique et la fissuration causés par l'évaporation par faible humidité, température élevée et grand vent.
- Permet d'utiliser un rapport eau:ciment plus faible et moins affaissant.
- Procure une surface de béton lisse et durable.
- Réduit la formation de croûtes due au vent, l'adhésivité et la spongiosité qui souvent rendent la texture inégale et de piètre qualité.
- Permet aux travailleurs de respecter plus facilement leur calendrier.
- Réduit les coûts globaux en rendant moins critique le moment des opérations de finition.
- Conforme aux exigences sur les COV.
- Contribue à minimiser la fissuration superficielle causée par la perte prématurée d'eau du béton à la fumée de silice.

EMBALLAGE

Seaux de 18,9 litres (5 gal. US)
Barils de 208 litres (55 gal. US)

Page suivante ...

W. R. MEADOWS DU CANADA

70 Hannant Court, Milton, ON L9T 5C1
21 Steambank Ave., Sherwood Park, AB T8H 1N1
(800) 342-5976
Montreal Sales: (877) 405-5186

Hampshire, IL / Cartersville, GA / York, PA / Fort Worth, TX
Benicia, CA / Pomona, CA / Goodyear, AZ / Milton, ON /
Sherwood Park, AB
www.wrmeadows.com

RENDEMENT

EVAPRE-RTU devrait être appliqué à raison de 4,9 à 9,8 m²/L (200 à 400 pi²/gallon U.S.). La quantité nécessaire augmentera lorsque plus d'une couche sera appliquée comme c'est le cas par temps très sec.

DURÉE DE CONSERVATION

Les propriétés optimales et la meilleure utilisation sont obtenues dans l'année suivant la date de fabrication lorsque stocké à l'intérieur dans son contenant d'origine non ouvert entre 4° et 32°C.

APPLICATION

Étape 1 : Agiter EVAPRE-RTU avant l'application.

Étape 2 : Appliquer EVAPRE-RTU avec un pulvérisateur commercial comme un Chapin 1949. Utiliser une buse de pulvérisation fournissant un débit de 1,9 L/min à une pression de 0,276 MPa (40 lb/po²).

Étape 3 : EVAPRE-RTU devrait être appliqué immédiatement après l'arasement et/ou entre les opérations de finition, le cas échéant. L'application sera facilitée par le pigment fugace qui disparaîtra complètement au séchage. Ne pas faire d'accumulations. Ne pas appliquer trop de produit.

Étape 4 : Nettoyer l'équipement à l'eau et au savon immédiatement après utilisation.

Étape 5 : Effectuer la finition de la surface du béton selon les exigences.

Étape 6 : Faire mûrir le béton une fois que l'eau de ressuage ou de surface excédentaire a disparu. L'utilisation d'EVAPRE-RTU ne dispense pas de la nécessité d'utiliser un agent de mûrissement ou de mûrissement et de scellement du béton de qualité de W. R. MEADOWS.

Remarque ... Le résidu laissé à la surface après la finition ne nuira pas à l'adhérence et n'altérera pas la couleur. L'écran protecteur dure habituellement tant que le béton demeure plastique. Par conséquent, les surfaces de béton doivent aussi être mûries adéquatement.

PRÉCAUTIONS

NE PAS UTILISER EVAPRE-RTU comme aide à la finition des matériaux cimentaires incluant les durcisseurs de surface saupoudrés ou les revêtements de finition. Ne pas faire pénétrer dans le béton et ne pas l'utiliser pour malaxer à nouveau le béton. EVAPRE-RTU ne devrait pas être appliqué pendant le truellage final. EVAPRE-RTU n'est pas un agent de mûrissement.

W. R. MEADOWS décline toute responsabilité relativement à la compatibilité ou aux résultats lorsqu'EVAPRE-RTU est utilisé conjointement avec les produits d'un autre fabricant.

NUMÉRO ET TITRE DE LA SPÉCIFICATION

03 00 00 : Béton

INFORMATION LEED

Peut contribuer à l'obtention de crédits LEED :

- MRc9 : Gestion des déchets de construction et de démolition
- EQc2 : Matériaux à faible émission [Pour les établissements de soins de santé et les écoles (produits appliqués à l'extérieur) UNIQUEMENT]

Pour la fiche technique la plus récente, des informations LEED supplémentaires et la fiche signalétique, visiter : www.wrmeadows.com

2018-06-18



SEALTIGHT® est une marque de commerce enregistrée de W. R. Meadows du Canada

Garantie: W. R. Meadows du Canada garantit qu'au moment et à l'endroit où nous faisons la livraison, nos matériaux seront de bonne qualité et se conformeront à nos normes publiées, alors en vigueur à la date de l'acceptation de la commande, sauf en ce qui concerne les variations ne se rapportant pas aux matériaux LA GARANTIE CI-DESSUS SERA EXCLUSIVE ET REMPLACERA TOUTES AUTRES GARANTIES, EXPRIMÉES OU SOUS-ENTENDUES, Y COMPRIS TOUTES GARANTIES SOUS-ENTENDUES DE COMMERCIALISATION ET D'ADAPTATION A UN USAGE PARTICULIER ET TOUTES LES AUTRES GARANTIES APPLICABLES PAR LA LOI, EN COURS D'ACTION, PAR COUTUME COMMERCIALE OU AUTREMENT. En tant que recours exclusif pour toute infraction à cette garantie, nous remplacerons les matériaux défectueux, à condition cependant que l'acheteur examine les matériaux à la réception et nous avise promptement par écrit de toute défectuosité avant que les matériaux ne soient utilisés ou incorporés dans une construction. Trois mois après la livraison des matériaux par W. R. Meadows du Canada, toutes nos garanties et autres obligations en ce qui concerne la qualité des matériaux ainsi livrés seront considérées comme étant remplies et toutes nos responsabilités à cet égard seront terminées, et aucune poursuite pour infraction à l'une de ces obligations ne pourra donc être entamée. W. R. Meadows ne sera en aucun cas responsable des dommages fortuits. A moins d'un accord contraire formulé par écrit, aucune garantie n'est offerte pour des matériaux qui ne sont pas fabriqués par W. R. Meadows du Canada. Nous ne pouvons pas garantir, et d'aucune façon nous ne garantissons, aucune méthode particulière d'utilisation ou d'application, ni les performances des matériaux sous aucune condition particulière. Ni cette garantie, ni notre responsabilité ne peuvent être prolongées, ni amendées par nos vendeurs, distributeurs ou représentants, par les représentants de nos distributeurs, ni par aucun renseignement de vente ou dessin.